

# L'ocytocine pour déclencher ou accélérer le travail : 5 questions à poser



## 1. Qu'est-ce que l'ocytocine?

- L'ocytocine est une hormone produite naturellement pendant la grossesse pour provoquer les contractions de l'utérus. Ces contractions déclenchent le travail.
- L'ocytocine est aussi un médicament qui est administré durant le travail, lorsque sa production de façon naturelle est insuffisante.



## 2. Pourquoi l'utilise-t-on et quels sont ses avantages?

- L'ocytocine favorise le déclenchement du travail (induction) et peut aussi
- Accélérer le travail (stimulation) lorsque l'intervalle entre les contractions est trop long, ou lorsque les contractions sont trop courtes ou trop faibles.
- L'ocytocine aide l'utérus à se contracter pour que son col se dilate et que le bébé puisse descendre le long du canal de la naissance.
- L'ocytocine ne devrait être utilisée que lorsque le risque de poursuivre la grossesse est supérieur à celui de l'accouchement.
- Elle peut permettre d'accoucher par voie vaginale et d'éviter ainsi le recours à un accouchement par césarienne.
- Au Canada, huit patientes sur dix ayant reçu de l'ocytocine pour le déclenchement ou la stimulation du travail ont accouché par voie vaginale<sup>1</sup>.



## 3. Bon usage : comment l'ocytocine est-elle administrée?

- Pour le déclenchement ou pour la stimulation, l'ocytocine est administrée par voie intraveineuse à l'aide d'une pompe afin de contrôler la dose que vous recevrez.
- Le médicament sera d'abord donné à faible dose, qui sera graduellement augmentée jusqu'à l'obtention du type de contraction dont vous avez besoin.
- Dans certains cas, si les contractions affectent le rythme cardiaque du bébé ou deviennent trop rapprochées, votre prestataire de soins de santé peut réduire ou arrêter l'ocytocine.





## 4. Quels sont les risques?

- Les risques pour vous et votre bébé peuvent varier selon vos facteurs de risque (p.ex. : problème cardiaque, tension artérielle)

Les risques pour le bébé sont, notamment :	Les risques pour vous sont, notamment :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• la fluctuation du rythme cardiaque (p. ex. : battement du cœur lent) liée à des contractions trop fortes ou trop fréquentes</li> <li>• le manque d'oxygène lié à des contractions trop fortes ou trop fréquentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'augmentation de la douleur pendant le travail</li> <li>• la rapidité ou l'irrégularité du rythme cardiaque et la fluctuation de la pression artérielle</li> <li>• des saignements abondants ou des saignements après l'accouchement</li> <li>• de fortes contractions trop longues ou trop fréquentes</li> <li>• des maux de tête, des nausées ou des vomissements</li> <li>• un déchirement de l'utérus exigeant une césarienne d'urgence (rare)</li> </ul>
<p>Quoique cela se produise rarement, l'ocytocine peut causer, à vous ou à votre bébé, un préjudice grave pouvant mettre vos vies en danger. Il est donc important d'avoir discuté avec votre médecin ou votre sage-femme des risques et des avantages de l'utilisation de l'ocytocine avant le début du traitement.</p>	

- On peut aussi choisir d'attendre que le travail démarre, d'accoucher par césarienne ou de recourir à d'autres médicaments comportant chacun leurs propres risques et avantages. Parlez-en avec votre médecin ou votre sage-femme pour déterminer ce qui est le mieux pour vous et votre bébé.



## 5. Surveillance : à quoi prêter attention?

- Le rythme cardiaque de votre bébé et vos contractions seront surveillés de près à l'aide d'un moniteur fœtal.
- Votre équipe de soins de santé vérifiera votre état fréquemment et surveillera de près votre travail.
- Vos contractions, votre pression artérielle et votre rythme cardiaque seront vérifiés régulièrement.
- Vous pourriez avoir besoin d'un antidouleur pour soulager la douleur provoquée par le travail. Vous pourrez choisir la manière dont vous souhaitez gérer votre douleur.
- Avisez votre équipe de soins de santé immédiatement si vous ressentez :
  - une douleur abdominale soudaine et intense
  - un saignement vaginal abondant

Pour en savoir plus sur le déclenchement du travail, visitez :  
[www.pregnancyinfo.ca/fr/birth/labour/induction/](http://www.pregnancyinfo.ca/fr/birth/labour/induction/)

Questions et commentaires

<sup>1</sup> Source : La Base de données sur les congés des patients (BDCP)/Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH), 2019–2020, Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).